



**Compte-rendu du Conseil d'Administration I.S.T.V.  
Du jeudi 26 juin 2008**

INSTITUT  
DES SCIENCES  
ET TECHNIQUES  
DE VALENCIENNES

**Membres présents :**

**Collège A :** Messieurs Assaad, Piechowiak, Vrancken

**Collège B :** Mesdames Derviaux, Thilliez, Messieurs Champagne, Jenot, Valein

**Collège AITOSS :** Mesdames Charles, Renard, Monsieur Lerable

**Collège Etudiants :** Monsieur Thomas

**Collège des personnalités extérieures :** Madame Lancelle

**Membres de Droit :** Mesdames Blanchard, Brutel, Guillaume, Nikichine, Petitjean, Messieurs Bouchart, Courtois, Debernard, Dewally, Dussart, Goichot, Goutin, Lallemand, Léger, Ouaftouh, Pommeray, Raviart,

**Membres excusés :** Mesdames Boulekbache, Laudati, Messieurs Dubois, Lerable, Ratli

**Pouvoirs :**

Monsieur Vrancken	à	Monsieur Valein
Mademoiselle Leriche	à	Monsieur Piechowiak
Monsieur Benameur	à	Madame Thilliez
Monsieur Delot	à	Monsieur Thilliez
Monsieur Lerable	à	Mademoiselle Charles
Mademoiselle Bruss	à	Monsieur Thomas
Monsieur Desmarez	à	Madame Derviaux
Monsieur Gentina	à	Madame Lancelle
Monsieur Morel	à	Madame Lancelle

**SYNTHESE DES DECISIONS APPROUVEES**

- 1) Le compte rendu du 22 mai 2008 est voté à l'unanimité
- 2) Les postes d'ATER pour l'année 2008/2009 sont approuvés à l'unanimité
- 3) Le calendrier de fermeture de l'ISTV est approuvé à l'unanimité après correction
- 4) La convention I-TRANS est approuvée à l'unanimité

Ouverture de la session : 14 heures 35

### **1. Compte- rendu du Conseil d'Administration du 22/05/2008 :**

Madame Renard est désignée comme prochain rapporteur du compte-rendu.

*Le compte-rendu est voté à l'unanimité.*

### **2. Informations générales :**

- Monsieur Ourak rappelle le calendrier de l'Offre de Formation, les documents doivent être communiqués au Ministère pour le 15 octobre 2008.

- Les promotions :

IATOS :

Gérard Jouniaux est promu adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe

Béatrice Buchart est promue adjointe technique 1<sup>ère</sup> classe

Enseignants :

Emmanuel Creusé est promu Professeur (26<sup>ème</sup> section) à Lille à la rentrée 2008/2009.

Vincent Poirriez est promu Professeur (27<sup>ème</sup> section) à l'IUT de Valenciennes à la rentrée 2008/2009.

Frédéric Semet est promu Professeur (27<sup>ème</sup> section) à l'Ecole Centrale de Lille à la rentrée 2008/2009.

Philippe Carpentier PRCE (60<sup>ème</sup> section) a demandé sa mutation à Lille à la rentrée 2008/2009

- Les départs à la retraite :

Jean- Pierre Deroyon en septembre 2008

Jean- Yves Desmons en septembre 2008

Gaëtan Mairesse en septembre 2008

Jeanine Ethuin en septembre 2008

Colette Marescaux en septembre 2008

- Les délégations :

CNRS : Bouchaib Sodaigui (25<sup>ème</sup> section)

UVHC : Christian Tahon (61<sup>ème</sup> section)

Monsieur Raviart informe du décès de Nicolas Inglart (ATER en Informatique)

### **3. Affectation des postes ATER pour l'année 2008/2009 :**

Monsieur Ourak informe que l'UVHC dispose de 23 supports dont 17 (à 100 %) et 6 (à 50 %). L'ISTV dispose de 9 supports octroyés par le Ministère.

Monsieur Ourak commente le tableau de répartition des postes ATER.

Il existe un dysfonctionnement dans le système d'affectation des postes d'ATER :

- Les CSE ont lieu alors que les affectations sont déjà décidées.
- En Mars, les directeurs de composantes ne connaissent pas toujours les départs à la retraite, il est donc difficile de prévoir un état des lieux des supports disponibles.

Les supports vacants pour l'année 2008/2009 :

MCF :

E. Creusé, C. Courtois, J.P. Deroyon (Retraité), P. Laudati, S. Niar, V. Poirriez, A. Rivencq, F. Semet

Mise en disponibilité :

H. Boraccino, A. Fréville, P.Y. Calland

Mise à disposition :

P. Level, J.C. Angué, S. Merviel

Monsieur Ourak informe que 26 mois sont réservés pour des professeurs invités.

Il rappelle que le Ministère examine de très près tous les postes vacants non affectés et non pourvus. Il est essentiel de travailler dans un esprit de redéploiement au sein de l'établissement.

*Les postes d'ATER sont votés à l'unanimité*

#### **4. Le calendrier de fermeture de l'ISTV :**

Monsieur Ourak rappelle l'existence du calendrier pédagogique au sein de l'Université et présente le calendrier de fermeture de l'ISTV.

Madame Follet commente le tableau de fermeture : 2 semaines de fermeture sont proposées au printemps pour les licences 2. Le semestre 4 est assez lourd, les étudiants ont exprimé le désir de bénéficier de deux semaines.

A la demande des responsables pédagogiques, les membres du Conseil votent à l'unanimité une semaine de fermeture au lieu de 2 pour les L2.

*Après correction, le calendrier est voté à l'unanimité.*

#### **5. La convention I TRANS :**

Monsieur Lallemand présente la convention relative à la labellisation du Master Ingénierie Mécanique par le pôle de compétitivité I-TRANS (qui réunit les principaux acteurs de l'Industrie, de la Recherche et de la Formation dans le domaine du ferroviaire et des systèmes de transports terrestres). L'objectif est de mettre en place une filière de formation intégrée capable de préparer les futurs professionnels du secteur et des experts de haut niveau.

Monsieur Lallemand rappelle qu'en plus du Master, il y a deux licences professionnelles labellisées.

Grâce à cette labellisation, des plates formes d'accompagnement comportant du matériel onéreux pourraient venir renforcer les formations d'où l'intérêt d'une demande de financement.

Monsieur Dussart demande si un affichage se fera au niveau des filières et si les étudiants seront reconnus sur le marché de l'emploi.

Monsieur Lallemand répond que les industriels connaissent les canaux d'information, la reconnaissance se fera donc pour les étudiants.

*La convention I-TRANS est approuvée à l'unanimité*

#### **6. L'offre de formation pour le contrat 2010-2013 :**

Monsieur Ourak propose différents schémas et souhaiterait convenir d'un schéma définitif très rapidement. Il rappelle que plusieurs réunions se sont tenues à ce sujet en présence de Madame Merviel, qui en mission d'expertise au Ministère, a suggéré quelques conseils.

Les Licences :

Monsieur Ourak remarque qu'il subsiste encore quelques inquiétudes concernant la Licence, notamment, pour les mentions génériques telles que : Mathématiques ou Informatique.

En ce qui concerne l'informatique, Monsieur Ourak explique que la création d'une mention Informatique permettrait de rendre plus visible la formation ; cependant Madame Merviel estime que c'est un risque à prendre car, Le Ministère, évalue les formations aux 2 niveaux Licence et Master. Ainsi, l'absence d'un Master Informatique risque de nuire à la création d'une licence Informatique.

Monsieur Ourak veillera à ce que l'esprit de mutualisation soit respecté en semestre 1 et 2. Il est indispensable de revoir la pédagogie de la première année. Il rappelle qu'à la fin du semestre 1, il est anormal que moins de 40 % d'étudiants soient admis.

Pour le Master, Monsieur Ourak met en garde quant à la création d'une mention informatique seule. Il propose d'intégrer la formation Informatique dans un contexte plus global.

Monsieur Assaad propose de voter à bulletin secret la création de la mention Informatique.

Nombre de voix obtenues : 11 pour la création de la mention Informatique et 9 pour garder l'informatique en tant que parcours dans la Mention SPI.

Les Masters :

Monsieur Ourak présente différents schémas des deux mentions :

- Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC)
- Sciences pour l'Ingénieur

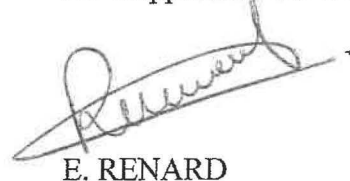
Fin de la session : 18 h 15

Le Directeur,



M. OURAK

Le Rapporteur de Séance,



E. RENARD